

Conseil municipal

Intercommunalité : Villepreux prend le taureau par les cornes

DANS LES YVELINES, Villepreux était l'une des rares villes à ne pas faire partie d'une intercommunalité. Au même titre que Les Clayes-sous-Bois et Plaisir. Une situation que le préfet des Yvelines avait voulu changer en début d'année en imposant aux villes seules une intercommunalité et en mariant donc ces trois communes. Un mariage forcé que Les Clayes et Plaisir ont voulu rompre en s'échappant vers la Ville nouvelle de Saint-Germain-en-Yvelines. De cette dernière n'a pas voulu d'elles, de peur de rompre un certain équilibre politique. Mais depuis neuf mois, rien n'avance entre les trois villes et le 1^{er} janvier 2014, date de l'entrée en vigueur de toutes les intercommunalités yvelinoises.



Le maire (SE) Stéphane Mirambeau (au micro) veut créer une communauté de communes avec Les Clayes-sous-Bois et Plaisir. Pour tenter de faire avancer le processus, le maire de Villepreux a organisé un conseil municipal exceptionnel jeudi dernier pour que les élus locaux puissent débattre sur ce sujet au plus vite. Le maire (SE) Stéphane Mirambeau, veut ainsi que « tout soit bouclé

pour le 1^{er} janvier 2014. Lors du conseil, les débats n'ont pas porté sur l'ordre du jour, l'opposition étant d'accord avec la majorité sur la nécessité d'avancer, mais sur le timing du vote.

A Plaisir, « on adhère »

Pour Patrick Bain (PS), il aurait fallu prendre cette décision plus tôt dans l'année, au moins en juin dernier lors du précédent conseil municipal. Pas si facile selon Stéphane Mirambeau. En effet, s'il annonce que Plaisir serait d'accord avec leur union, Les Clayes-sous-Bois, en revanche, serait toujours réticent. Ce vote pourrait donc être « ressenti comme un passage en force par les autres villes, analyse Stéphane Mirambeau, mais en précipite car on n'a plus le temps d'attendre ».

Édile a donc décidé de prendre les devants afin de créer cette communauté de communes. Et si l'incertitude demeure sur la volonté des Clayes-sous-Bois de les rejoindre, le maire de Plaisir, Joséphine Kollmansberger (UMP), confirme être en accord avec son collègue de Villepreux : « A Plaisir, on adhère. Il faut donner un signal fort, prendre le taureau par les cornes, même si on agit en respect par rapport aux Clayes-sous-Bois ».

En votant oui à l'unanimité, le conseil municipal de Villepreux a fait le premier pas de cette union avec « l'objectif d'optimisation des coûts ainsi que la rationalisation de l'action publique ». A Plaisir et aux Clayes-sous-Bois de se prononcer désormais.

Yves Riou

Petite enfance

Enfin une crèche !



La crèche peut accueillir 30 enfants (ph. d'archives).

LES MARS de Villepreux ont désormais un lieu d'accueil. Depuis la rentrée, la crèche Babilou a ouvert ses portes. Elle peut accueillir trente enfants de dix semaines à quatre ans. Ces derniers sont séparés en trois sections pour mieux contribuer à leur éveil et à leur sécurité : les bébés, les moyens et les grands. Il s'agit de la première crèche municipale de la ville, répondant ainsi à un besoin évident des parents. De 7h30 à 18h, horaires d'ouverture de l'établissement, les enfants sont encadrés par des professionnels de la santé (psychomotriciens, infirmiers puériculteurs, auxiliaires de puériculture) et des profes-

sionnels de la petite enfance (éducatrices, animatrices...). Un médecin référent ainsi qu'un psychologue seront régulièrement présents pour les familles qui le désirent. Souhaitant offrir un cadre contribuant pleinement au développement des enfants, la crèche Babilou s'étend sur 430m². Un espace polyvalent, des sections distinctes selon les âges, une bibronnerie, des dortoirs, ainsi que 280m² de terrains extérieurs avec des aires de jeu sont à disposition des enfants.

Y. R.

Exposition à la Maison Saint-Vincent

La peinture comme épanouissement

DES TABLEAUX ont envahi les trois étages de la Maison Saint-Vincent, depuis ce week-end, à l'occasion de l'exposition annuelle des élèves de Claude-Ariane Tournier, professeur de peinture à Villepreux. Dessin, peinture, techniques mixtes, une centaine d'œuvres sont à voir et à acheter pour certaines, témoignant du talent de ces artistes qui, pour certains, débattent tout juste leur cursus.

Développement personnel

Depuis bientôt trois décennies, Claude-Ariane Tournier accueille chaque année une quarantaine d'élèves, aînés et adultes, qui découvrent le monde des arts graphiques au travers de la méthode Martenot. « Ce sont des cours de peinture et de dessin, certes, mais avec la



Claude-Ariane Tournier (à g.), avec Elisabeth, une élève.

volonté d'épanouir les élèves qui doivent par ce biais prendre confiance en eux, s'ouvrir aux autres et s'amuser au travers de leur art, témoigne le professeur, thérapeute de formation. Portraits, paysages, abstrait, faire une visite

à la Maison Saint-Vincent est fortement conseillé à celles et ceux qui ont quelques accointances dans la chose artistique.

E. F.

L'agenda

Villepreux

McDo kids sport s'installe
 Mercredi 18 septembre, de 9h30 à 18h, le McDo kids sport s'installe sur le parking du complexe sportif Alain-Mimoun (avenue du Général-de-Gaulle). Cet événement permettra aux enfants de 5 à 12 ans de s'initier gratuitement à plusieurs disciplines sportives : athlétisme, basket, cyclisme, judo... Inscription gratuite sur place ou pré-inscription sur le site www.mcdonalds.fr. Une tenue sportive devra être apportée par les enfants.

Journées du patrimoine

A l'occasion des Journées du patrimoine les 14 et 15 septembre, un circuit à la découverte de la ville et des personnalités qui y ont habité, est proposé dimanche de 14h30 à 16h30. Rendez-vous avenue du Général-de-Gaulle. Rem. : 01 30 80 80 16. Par ailleurs, l'église Saint-Germain (dimanche, de 14h à 18h), l'église Saint-Vincent-de-Paul (samedi à 16h) et la maison Saint-Vincent-de-Paul (dimanche, de 14h à 18h) seront également ouvertes à la visite.